

*D'une façon générale, les opérations d'entretien et de maintenance ne doivent pas entraîner de dégradation des ouvrages environnants. Il faut utiliser le matériel, les techniques ou procédés que le fabricant préconise pour le type d'ouvrage et de travaux à effectuer. **L'utilisation d'appareils à haute pression est à proscrire.** Il est fortement conseillé de vérifier l'efficacité de la gamme de traitement envisagée et du comportement de l'ouvrage à celle-ci sur une zone si possible non vue avant de procéder au traitement de l'ensemble de l'ouvrage.*

Fréquence des nettoyages :

Quelle que soit la nature de l'aluminium, anodisé ou laqué, il est essentiel d'éviter l'usage de produits très agressifs, tels que certains détergents pour lave-vaisselle et lessive et des produits basiques ou acides. De plus, il faut proscrire les tampons abrasifs grossiers, tels que paille de fer, papier émeri, etc...

Lorsque l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs comme c'est le cas généralement en zone rurale ou urbaine peu dense, la fréquence des nettoyages est de l'ordre d'une fois par an.

En ambiance urbaine dense, industrielle ou marine, les surfaces naturellement lavées par les eaux de pluie requièrent en général un nettoyage semestriel.

Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer, plus fréquemment que pour les surfaces exposées (une fréquence semestrielle reste suffisante).

Si, à proximité de la construction, des travaux ont provoqué des dépôts de salissures (par exemple : travaux sur la chaussée devant un magasin, démolition ou construction d'un immeuble voisin), il est nécessaire, surtout sur les parties non lavées naturellement par la pluie, de procéder à un nettoyage soigné.

Un simple lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux (pH entre 5 et 8) suivi par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant.

Dans le cas de salissures ou d'un léger encrassement ou de dépôts (calcaires, sels marins, etc...)

- **Pour l'Aluminium anodisé :** on peut avoir recours à un tampon légèrement abrasif.
- **Pour l'Aluminium laqué :** on peut employer un solvant adapté (alcool à brûler, essence F, pétrole désaromatisé) suivi d'un rinçage à l'eau claire puis d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant.

Vitrages :

Les vitrages doivent être nettoyés périodiquement. Le nettoyage se fait à l'eau claire ou avec des détergents légers, ou des agents neutres exempts de matières abrasives, fluorées ou de produits très alcalins et selon les préconisations des fournisseurs. De même, les outils employés ne doivent pas rayer le verre.

Aussitôt après lavage, il convient d'essuyer la totalité de la surface des vitrages.

La périodicité du nettoyage dépend essentiellement de l'environnement extérieur, c'est-à-dire du niveau et du type de pollution.

Dans les cas les plus courants, deux nettoyages sont préconisés au minimum chaque année.



Quincailleries :

Une fois par an : graisser ou huiler les pièces en friction, les articulations et les points de verrouillage avec une graisse ou une huile exempte d'acide, de silicone, ou de résine (ex. Huile Grade ISO 46 ou équivalent).

Les surplus de graisse (ou d'huile) cachent souvent un mauvais fonctionnement, une usure et donc une détérioration future. (Attention : ne pas lubrifier les systèmes de frein).

Pour certaines quincailleries telles les ferme-portes, pivots à frein, la maintenance est à confier à un spécialiste qui devra vérifier la bonne fixation et le degré d'usure des pièces déterminantes pour la sécurité et effectuer le réglage des fonctions réglables (vitesse de fermeture, à-coup final, retardement à la fermeture, etc...)

Evacuation :

Les trous d'évacuation des eaux situés dans la pièce d'appui pour les fenêtres ou dans le seuil aluminium pour les portes-fenêtres et portes d'entrée doivent toujours être bien dégagés.